

## PV du conseil municipal vendredi 8 avril 2022 à 19 h 00 - Salle des Fêtes

**Présents :** Mmes AUDIGIER E., AUDIGIER H., NAHAS S., ARZALIER B., MM. ALEXANDRE J., FARGIER G., PAYSSERAND F., MINJOULAT-REY C., LEVEQUE D. PEREYRON J-L.

**Pouvoir :** SALADINO I. à MINJOULAT-REY C.

Secrétaire de séance : Mme AUDIGIER H. a été élue secrétaire de séance. VOTE : unanimité.

### **1) Approbation du projet de procès verbal du conseil municipal du 30 décembre 2021.**

Le projet de PV préalablement transmis aux conseillers a été adopté. Vote : 10 voix pour, 1 voix contre (S. NAHAS).

### **2) Approbation des Comptes de gestion 2021 du service de gestion comptable d'Aubenas.**

Les comptes de gestion 2021 du budget général, du budget Eau et Assainissement et du budget local commercial ont été approuvés. Votes : unanimité.

### **3) Election du président de séance pour les votes des comptes administratifs :**

J. ALEXANDRE a été élu président de séance. Vote unanimité.

### **4) Comptes administratifs 2021**

#### **CA budget général :**

**Fonctionnement :** dépenses 169 197,28 € ; recettes 269 774,05 € ; excédent reporté de 2020 : 218 675,95 €

Excédent de clôture : 319 252,72 €

**Investissement :** dépenses 45 499,03 € ; recettes 32 261 € ; excédent reporté de 2020 : 39 587,04 €

Excédent de clôture : 26 349,01 €

Besoin de financement des RAR : 103 608 €. Besoin total de financement : 77 258,99 €

#### **CA budget eau et assainissement :**

**Fonctionnement :** dépenses 30 731,73 € ; recettes 29 432,25 € ; excédent reporté de 2020 : 1 382,08 €

Excédent de clôture : 82,60 €

**Investissement :** dépenses 20 504,29 € ; recettes 19 510 € ; excédent reporté de 2020 : 7 763,66 €

Excédent de clôture : 6 769,37 €

Excédent de financement des RAR : 5 530 €. Excédent total de financement : 12 299,37 €

#### **CA budget local commercial :**

**Fonctionnement :** dépenses 213,22 € ; recettes 3 338,16 € ; Excédent de clôture : 3 124,94 €

**Investissement :** dépenses 0 € ; recettes 3125,34 € ; déficit reporté de 2020 : 8 975,44 €

Déficit de clôture : 5 850,10 € ; Besoin total de financement : 5 850,10 €

Hors de la présence du maire, votes : unanimité.

### **5) Affectation des résultats.**

Budget général : 77 258,99 € au compte 1068, report de 241 993,73 € au compte OO2.

Budget Eau et assainissement : Report de 82,60 € au OO2.

Budget local commercial : affectation de 3 124,94 € au compte 1068.

Votes : unanimité

### **6) Taux des impôts directs pour 2022 (taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti)**

Il est proposé de maintenir les taux à 26,01 % pour la TFB et 50,44 % pour le TFNB. Le produit attendu pour 2022 s'élève à 78 404 € (avec les allocations compensatrices). Vote : unanimité.

### **7) Subvention aux associations et participation communale aux voyages scolaires.**

Il a été proposé de reporter l'attribution des subventions, ceci afin de faire le point sur les activités des associations. Pour les participations aux voyages scolaires, un cadre sera établi. Vote : unanimité.

### **8) Demande de branchements au réseau d'eau communal à Pruneyrolles.**

Trois habitants du hameau de Pruneyrolles demandent que leur maison soit raccordée au réseau communal d'eau potable. Il est nécessaire de réaliser une extension de réseau qui sera à la charge de la commune. La part privée du branchement sera à la charge de chaque demandeur. La demande a été validée. Vote : unanimité.

### **9) Ecole de musique et café des familles.**

Le projet d'école de musique et de café des familles initialement prévu dans les locaux situés au-dessus de la salle des fêtes n'a pas débuté car le permis de construire a été refusé et la subvention DETR n'a pas été accordée. Il est proposé de refaire un dossier. Le maire propose de réaliser ce projet à l'entrepôt communal Nord. Cela permettra de bénéficier de la proximité du parking de la Place du Marché, de l'aire de jeux. Cet espace est proche du bord de rivière et une plage pourra être aménagée.

Un four à pain complètera cet ensemble. Avant de faire appel à un bureau d'études, il a été décidé d'affiner le projet, de demander l'avis des habitants par un questionnaire. Vote : unanimité.

#### **10) Etanchéité du clocher et enduit de la façade EST de l'église.**

L'étanchéité du clocher est défectueuse, il est nécessaire de résoudre ce problème et de refaire également l'enduit de la façade EST qui se détériore. La commission des travaux établira un descriptif et un quantitatif des travaux à effectuer. Ceci avant de demander des devis. Vote : unanimité.

#### **11) Reprise de l'épicerie /dépôt de pain.**

La SARL DUNY cesse son activité à l'épicerie de St Pierre de Colombier. Elle vend le bail commercial à M. Laurent GOUTAUDIER, boucher à BURZET. Il s'agit de valider cette reprise de commerce. Vote : 10 voix pour, une voix contre (S. NAHAS)

#### **12) Exonération de loyer à l'épicerie/dépôt de pain.**

Afin de soutenir la reprise de l'épicerie/dépôt de pain de St Pierre de Colombier, le repreneur M. Laurent GOUTAUDIER demande une exonération de loyer pour une durée d'un an (loyer mensuel TTC 345,36 €). La demande est validée. Vote : 10 voix pour, une voix contre (S. NAHAS).

#### **13) Budget primitif général 2022.**

Les prévisions budgétaires pour 2022 sont équilibrées à 507 182,73 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 382 005,73 € en dépenses et recettes d'investissement. Pour l'année 2022, il s'agit de finir le paiement des factures du chantier photovoltaïque, de préfinancer le projet Ecole de musique/café des familles, plage et four, de poursuivre la remise en état du revêtement des routes. Le monument aux morts sera rénové. Vote : unanimité.

#### **14) Budget primitif Eau et Assainissement 2022.**

Les prévisions budgétaires pour 2022 sont équilibrées à 79 895,38 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 81 916,75 € en dépenses et recettes d'investissement. Pour 2022, il s'agit de préfinancer la participation qui sera due au SEBA pour la mise à niveau de l'adduction d'eau potable de la zone ouverte à la construction à l'entrée Sud de St Pierre de Colombier. Il faut aussi budgétiser l'extension du réseau d'eau à Pruneyrolles et la révision du schéma directeur de l'eau des hameaux. Vote : unanimité.

#### **15) Budget primitif local commercial 2022.**

Les prévisions budgétaires pour 2022 sont équilibrées à 4 031 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 6 350,94 € en dépenses et recettes d'investissement. Pour 2022, il s'agit de soutenir la reprise de l'épicerie dépôt de pain. Vote : 10 voix pour, une voix contre (S. NAHAS).

#### **16) Conventions fibre optique.**

Il s'agit d'autoriser le maire à signer les conventions pour le passage de la fibre optique sur 3 bâtiments communaux. Le conseil municipal a demandé que les distances de sécurité soient respectées par rapport aux ouvertures. Vote : unanimité.

#### **17) Demande de dédommagement d'un habitant suite à un sinistre.**

Suite aux dommages causés par le camion communal sur son véhicule, un habitant demande un dédommagement au regard, notamment, du surcoût apparaissant pour trouver un véhicule identique. Le maire a rencontré l'assureur communal (Groupama) qui a indiqué que la commune ne pouvait se substituer à l'assurance. La recherche d'une solution est poursuivie.

#### **18) Comptes rendus des réunions aux syndicats intercommunaux.**

CS Sidomsa : 23 mars 2022 (compte de gestion, compte administratif, rapport d'orientation budgétaire)

CS PNR 5 avril 2022 : cartographie des enjeux éoliens, candidature LEADER, compte de gestion, compte administratif, travaux sentier du Mézenc.

Sophie NAHAS a demandé :

- une amélioration du fonctionnement du Conseil municipal,
- l'utilisation de questionnaires pour avoir l'avis des habitants.